

Gaspard BOUNGOU
Marc-Eric GRUENAI
Agnès GUILLAUME
Bernard LACOMBE

Données Statistiques sur la Famille au Congo



RAPPORT FINAL DU PROJET
D.G.R.S. CONGO ET ORSTOM BRAZZAVILLE SUR
LES NORMES DEMOGRAPHIQUES ET LES NOUVELLES
DIMENSIONS FAMILIALES AU CONGO

DIRECTION GENERALE
A LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
(REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO)

Institut de Recherche Scientifique
pour le Développement en Coopération,
France :
ORSTOM, Centre de Brazzaville
et Département
Milieu et Société — Paris

*Gaspard BOUNGOU
Marc-Eric GRUENAIIS
Agnès GUILLAUME
Bernard LACOMBE*

*DONNEES STATISTIQUES SUR LA
FAMILLE AU CONGO*

*Rapport final du projet
DGRS Congo et ORSTOM Brazzaville sur
Les normes démographiques et les nouvelles
dimensions familiales au Congo*

*Direction Générale à la
Recherche Scientifique,
République Populaire du
Congo*

*Institut de Recherche
Scientifique pour le
Développement en Coopération,
France :
ORSTOM, Centre de Brazzaville
et Département
Milieu et Société -Paris*

*Le présent rapport est le RAPPORT FINAL de l'enquête du
Projet Conjoint de la Direction Générale à la Recherche Scien-
tifique du Congo, Brazzaville, et de l'Office de la Recherche
Scientifique et Technique Outre-Mer, Centre de Brazzaville et
Département "Milieu & Société".*

*Ce RAPPORT FINAL ne comporte que l'analyse des marginales
item par item, et l'exposé des grands résultats sous forme de
quelques tableaux. Des analyses ultérieures seront réalisées,
qui exploiteront mieux la masse des informations recueillies.*

PARIS, 10 janvier 1984

** *

Un autre ouvrage rend compte de l'enquête analysée dans ce document; il exposait les questions méthodologiques :

Bernard LACOMBE, Gaspard BOUNGOU, Marc-Eric GRUENAI

Normes démographiques et nouvelles dimensions familiales au Congo
Rapport de fin de programme du Projet interdisciplinaire DGRS
Congo et ORSTOM, Centre de Brazzaville,
BRAZZAVILLE, ORSTOM, septembre 1983 : 91

Le présent ouvrage est donc le second exposant les informations essentielles recueillies par cette enquête DGRS CONGO / ORSTOM BRAZZAVILLE sur les NORMES DEMOGRAPHIQUES ET LES NOUVELLES DIMENSIONS FAMILIALES AU CONGO.

* *
*

MODE DE PRESENTATION DES RESULTATS

Les résultats présentés ont été, pour cette première analyse, des données de l'enquête, résumés selon quelques grands critères :

- les groupes ethniques et les langues n'ont été conservés que selon les grands groupes :

Kongo
Teke
Mbochi
Autre

- les lieux ont été résumés de deux manières différentes :

- selon le milieu :

urbain
centres secondaires
rural

(il est entendu par Urbain les deux grandes villes du Congo : Brazzaville et Pointe Noire)

- selon la région du pays :

Brazzaville
Pointe Noire
Plateaux
Congo Nord
Congo Centre (le Pool)
Congo Sud (Mayombe, Kouilou)

Les autres regroupements seront notés au fur et à mesure.

.../...

RAPPEL : LES DONNEES

Les données portent sur :

- 651 ménages ;*
- 912 sujets ont répondu à l'enquête ;*
- 5 082 individus ont été relevés par l'enquête démographique ;*
- 50 222 individus ont été cités par les sujets dans la description de leur généalogie ;*
- 3 983 enfants ont été cités par les sujets comme étant leurs propres enfants.*

Compte tenu des non-réponses à chaque question peut correspondre un dénominateur légèrement différent, par exemple l'analyse des ménages ne peut porter que sur 641 ménages, 10 ménages ont présenté des informations peu fiables, la personne ayant répondu au nom du ménage n'étant pas assez informée.

* *
*

Les données de l'enquête, ainsi que cela est exposé précisément dans le Rapport de fin de programme de 1983, portent sur les ménages et sur les sujets, ceux-ci étant les personnes interviewées. Dans l'exposé rapide que nous faisons des résultats pour ce Rapport final, nous ne séparerons pas ces résultats, précisant seulement si nous parlons des ménages ou des sujets. En effet, les ménages n'ont d'intérêt que comme variables caractérisant les sujets.

Le mode d'exposition ici choisi n'est pas un exposé des questions de la famille au CONGO, mais un exposé des données selon différents regroupements d'items dans un ordre "logique" : du plus "extérieur" au plus "vécu" du sujet - si tant est qu'une enquête statistique puisse appréhender un vécu !

Habitat

La parcelle est au Congo, l'unité d'habitation, c'est donc elle qui nous a servi à faire l'enquête. Cependant, il n'y a pas coïncidence entre la parcelle et le ménage, nous constatons que l'unité d'habitation dépasse le cadre du ménage dans 13% des cas relevés par l'enquête. C'est-à-dire que 81 ménages sur les 641 visités partagent avec un autre ménage l'unité d'habitation qu'ils occupaient, c'est-à-dire la parcelle. Mais ce cas ne concerne que le milieu urbain, parce que en milieu rural, la parcelle est purement nominative et elle est déterminée par le ménage, dont le chef s'approprie l'espace qui lui est nécessaire. Ceci est différent que de dire qu'en milieu rural, le chef de ménage est propriétaire de sa parcelle; en fait, dans la plupart des cas, le problème n'est pas posé en terme de propriété : en milieu rural, on demande un espace où s'installer, on l'obtient, on y bâtit.

Si 505 ménages sont propriétaires du sol, 80 ne le sont pas, et 56 s'estiment non concernés par la question, on peut cependant affirmer que la question est inadéquate : ce n'est qu'en ville que les résultats ont un sens ; en tant que phénomène social, la propriété n'est pas appréhendée par cette enquête.

Selon la parcelle, nous avons un ou plusieurs chefs de ménage. Le nombre moyen pour l'échantillon des parcelles est de 1,1 et seuls les Mbochi ont 1,0 chef de ménage par parcelle.

Le nombre moyen de bâtiments par parcelle est plus variable : de 2,5 pour l'échantillon, il est de :

- 2.6 pour les Kongo
- 2.7 pour les Teke
- 1.4 pour les Mbochi
- 2.2 pour les autres ethnies

Le nombre de bâtiments d'habitation est en moyenne de 2,3 par parcelle.

Le nombre de bâtiments d'habitation par ménage est, quant à lui, en moyenne, de 1,3.

Voici les répartitions :

Nombre de bâtiments d'habitation	par parcelle	par ménage
1	35	46
2	31	28
3+	34	26
Ens.	100	100

(Base : 641 ménages)

La maison où réside le sujet interviewé comporte un nombre variable de pièces :

1 pièce	8
2 pièces	18
3 pièces	23
4 pièces	20
5 pièces	<u>31</u>
Ens.	100

Ce qui signifie que 8 % des sujets demeurent dans une maison de 1 pièce, 18 % de 2 pièces...

Il y a 3.8 pièces par maison, ce qui est très élevé et donne une idée de la qualité de l'habitat. En effet, très souvent, dans les maisons, est prévue une grande pièce de réception.

Le nombre moyen de pièces de la maison habitée par le sujet interviewé est de, selon l'ethnie :

- 3,8 pièces pour les Kongo
- 3,7 pour les Teke
- 4,6 pour les Mbochi
- 3,6 pour les Autres

Selon la région, voici les statistiques obtenues :

Région	Nombre de chefs de ménage	Nombre de bâtiments par parcelle	Nombre de pièces par maison
Brazzaville	1.5	1.8	3.6
Pointe-Noire	1.0	2.6	4.4
Plateaux	1.1	2.6	3.7
Congo Nord	1.2	3.9	2.9
Congo Centre	1.0	3.6	3.2
Congo Sud	1.2	2.0	2.2

(Base : 641 ménages)

Le "surpeuplement" des ménages par parcelle est plus fort à Brazzaville qu'à Pointe-Noire, par contre à Pointe-Noire, la tendance est à des maisons indépendantes légèrement bâties par rapport à Brazzaville, où, également, les parcelles doivent être plus petites.

La "qualité" des maisons peut être approchée par la nature des matériaux de construction.

Pour les murs, ceux-ci peuvent être de paille, de planches, de torchis (terre battue tassée sur un treillage de branchages), de banco (briques crues), en dur (briques cuites, parpaings, pierres liées au ciment), ou composites.

Voici, pour l'ensemble de l'échantillon, la répartition :

Nature des murs	effectif %
Paille	5
Planches	14
Torchis	21
Banco	16
dur	39
Autres	2
Ens.	100

(Base : 641 ménages)

Deux faits apparaissent :

- 1°) l'importance des maisons en dur au Congo,
- 2°) le peu de maisons faites en bois malgré l'importante forestation du Congo.

Notons que 49 % des maisons ont leur sol cimenté, signe certain d'une qualité de l'habitat et d'une volonté de bien-être.

Selon l'ethnie, nous obtenons des statistiques différentes :

Nature des murs selon l'ethnie (en %) :

Nature des murs	Kongo	Teke	Mbochi	Autres
Paille	2	8	4	9
Planches	30	2	2	13
Torchis	3	35	61	28
Banco	16	21	5	13
Dur	48	34	29	36
Ens.	100	100	100	100

Si les éléments modernes sont inexistants en milieu rural, nous avons pour la totalité de l'échantillon :

11 % des habitations ont l'électricité
 16 % des habitations ont l'eau courante
 (sur la parcelle)

La maison a été construite par 61 % des répondants mais ils se se sont faits aider pour 18 % d'entre eux par des professionnels et 14 % par des parents (en plus des professionnels embauchés).

Les variables "propriété de la parcelle" et "construction de la maison" sont intéressantes à voir selon l'ethnie et la qualité de l'habitat :

Ethnie	% des ménages dont le chef :				
	est propriétaire		a construit sa maison		a utilisé des professionnels
	Murs en dur		Toits en tôle		
	Oui	Non	Oui	Non	
Kongo	46	55	91	95	63
Teke	34	37	54	70	23
Mbochi	21	75	66	87	14
Autres	44	12	61	79	24
Ensemble	39	46	72	87	40

Nous mettons en commun les variables "propriétaires" et "murs en dur" parce que les murs ne peuvent être déménagés. Et si nous unissons la variable "a construit lui-même" et "toits en tôle", c'est que le toit en tôle demande des compétences techniques qui obligent souvent les gens à faire appel à des professionnels.

La description de l'habitat n'est vraiment pertinente que selon le milieu, aussi présentons-nous ici un résumé des informations disponibles :

Nombre moyen				
Milieu	de chefs de ménage	de bâtiments par par- celle	de pièce par par mé- nage bâtiment	
Urbain	1.17	2.76	2.01	4.15
Cent Sec.	1.01	2.32	2.00	4.01
Rural	1.15	2.34	2.00	3.21

Pourcentages

Milieu	de murs en dur	de toits en tôle	de sol en ciment	avec élec- tricité	avec eau	de pro- prio
Urbain	66	98	89	27	46	72
Cent Sec.	30	62	38	5	3	82
Rural	26	71	19	0	0	82

Ethnie, langue

Les ménages sont en général mono-ethnique mais chez certains, une seconde ethnie est représentée :

Ethnie principale	Ethnie seconde			
	Kongo	Teke	Mbochi	Autre
Kongo	48	3 %	2 %	0 %
Teke	32	4 %	0 %	2 %
Mbochi	9	0	5 %	3 %
Autre	11	10 %	1 %	1 %
Ens.	100			

Ce tableau permet de différencier les ethnies selon leur plus ou moins grande ouverture. 83 % des ménages sont mono-ethniques.

Selon le milieu, voici la répartition des ethnies :

Ethnie	Milieu		
	Urbain	C. Sec	Rural
Kongo	80	7	56
Teke	9	59	30
Mbochi	2	25	1
Autres	9	9	13
Ens.	100	100	100

Cette répartition reflète plus les biais de notre échantillon que la réalité congolaise.

La langue des ménages est un facteur important d'ouverture. On note que la langue parlée dans la concession dépend fortement de l'ethnie déclarée. Cependant, on doit noter qu'il y a deux sortes de langues : les véhiculaires (ki-kongo, lingala, sango) et les langues vernaculaires appartenant aux différents groupes ethnolinguistiques.

Les Mbochi paraissent l'ethnie la plus "ouverte" sur le plan linguistique aux langues véhiculaires. Au contraire, les Teke paraissent l'ethnie la plus repliée sur soi.

Langues	Ethnie			
	Kongo	Teke	Mbochi	Autre
Langues vernaculaires	14	9	28	28
Langues Kongo	79	-	-	19
Langues Teke	-	84	-	5
Langues Mbochi	-	-	68	5
Autres langues	7	7	4	43
Ens.	100	100	100	100

(Base : 641 ménages)

Certains ménages utilisent deux langues ou plus sur la concession où ils résident. Cependant, on peut approcher le "déracinement linguistique" par le pourcentage de ménages n'utilisant qu'une seule langue selon leur ethnie.

Ethnie : Kongo 45% des ménages n'utilisent qu'une langue
 Teke 73% " " " " "
 Mbochi 29% " " " " "
 (Autre : sans objet).

Là aussi, les Teke donnent le sentiment d'être repliés sur eux-mêmes.

Voici les langues parlées en premier et en second selon qu'elles sont véhiculaires ou vernaculaires :

Langues	1ère langue	2ème langue
Véhiculaires	15	34
Vernaculaires	85	66
Ens.	100	100

L'on voit le poids des langues véhiculaires en second rang au Congo.

Si 46 % des ménages ont deux langues, 24 % en utilisent 3.

Selon la région, l'analyse ne manque pas d'intérêt : à Brazzaville, 44 % des ménages utilisent une langue véhiculaire, essentiellement le kikongo, 35 % utilisent une langue du groupe Kongo. A Pointe-Noire, les langues véhiculaires ne sont parlées que dans 6 % des ménages, et 91 % utilisent une des trois langues kongo : Lari, Vili, Yombe; 3 % utilisent une autre langue.

La taille moyenne des ménages est de 9.9 personnes par ménage. Au dépouillement, selon le milieu, nous obtenons la statistique suivante des tailles moyennes des ménages:

Urbain	:	9.8	personnes	par	ménage
Centres 2nd	:	10.5	"	"	"
Rural	:	9.4	"	"	"

Par ethnie, nous avons :

Kongo	:	9.9	personnes	par	ménage
Teke	:	10.1	"	"	"
Mbochi	:	9.0	"	"	"
Autres	:	9.6	"	"	"

Par micro-zone, nous obtenons les tailles moyennes suivantes :

Brazzaville	:	9.5	personnes	par	ménage
Pointe-Noire	:	10.7	"	"	"
Pool	:	10.7	"	"	"
Mayombe	:	9.9	"	"	"
Kouilou	:	7.2	"	"	"
Impfondo	:	9.5	"	"	"
"Plateaux Bateke	:	10.0	"	"	"

Revenus et biens des ménages

Le secteur d'origine des revenus des ménages est le suivant selon le milieu (en %) :

Revenus	Milieu		
	Urbain	C. Sec.	Rural
"néant" (secteur informel)	12	3	2
Agriculture	2	24	57
Mines, pêche, chasse	2	17	22
Transport, commerce	11	18	7
Salariat	73	38	12
Ens.	100	100	100

Selon l'ethnie, nous obtenons :

Ethnie	Source de revenus			
	Agriculture	Salariat	Autre	Ens.
Kongo	27	51	22	100
Teke	35	33	32	100
Mbochi	16	23	61	100
Autre	24	28	48	100

C'est les Kongo qui sont le plus ancrés dans l'économie avec 51 % des revenus qui proviennent du salariat.

Plusieurs activités économiques alimentent cependant les ménages : 47 d'entre eux. Agriculture et salariat sont les deux sources principales : reflet, déformé dans notre échantillon, de l'économie congolaise. En effet, si on additionne les deux premières sources de revenus, 24 % des ménages exercent l'agriculture et 22 % du salariat.

L'importance des chasseurs-pêcheurs est également patente : 10 % mais avec le relevé de la seconde activité, c'est la chasse qui l'emporte largement et donc nous y lisons la marque du poids de la "nature" comme source d'approvisionnement au Congo (importance de la viande de chasse dans l'alimentation, même urbaine).

Le statut dans la profession est grossièrement saisi par l'enquête pour les seuls sujets :

Patron	:	1
Cadre	:	5
Ouvrier	:	7
Employé	:	12
Indépendant	:	57
Retraités	:	3
Ecoliers	:	5
Ménagères	:	10
		<hr/>
		100

Les indépendants sont largement majoritaires : 57 % cependant, le sixième, "travaille" dans le secteur dit informel, et 7 sur 10 sont dans l'agriculture. Quant aux élèves, ils le sont parce qu'ainsi ils ne s'avouent pas chômeurs.

Les commerçants et les artisans sont plutôt des hommes, mais ceci est variable selon le milieu : ainsi qu'on le voit en examinant les rapports de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes),

<u>Milieu</u>	<u>Rapp. de Masc.</u>
Urbain	97
C. Sec.	161
Rural	152

Le rapport de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes) est très faible en milieu urbain où les femmes tiennent une part importante du petit commerce.

Biens possédés

Les biens possédés relevés par l'enquête sont les suivants : (les chiffres sont le % de ménages possédant tel bien).

Bien	Milieu		
	Urbain	C. Sec.	Rural
Bicyclette	15	13 %	22 %
Vélocycle	34 %	17 %	9 %
Voiture	10 %	. %	1 %
Pirogue	0 %	15 %	4 %
Pirogue à moteur	. %	4 %	1 %
Radio	84 %	75 %	61 %
Télévision	24 %	. %	1 %
Réfrigérateur	25 %	3 %	1 %
Animaux	27 %	29 %	50 %

Le phénomène important, c'est de considérer les centres secondaires non comme une transition - urbain/rural - mais comme une réalité sui generis.

Selon l'ethnie, nous voyons que les Teke sont ceux qui disposent de plus de biens :

Ethnie	% de ménages possédant			
	Bicyclette	Vélocycle	Radio	Animaux
Kongo	6 %	9 %	70 %	38 %
Teke	24 %	0 %	85 %	36 %
Mbochi	0 %	14 %	64 %	34 %
Autres	0 %	4 %	63 %	30 %

Si le ménage possède une voiture et/ou une télévision, on a :

Kongo	22 % des ménages
Teke	6 % " "
Mbochi	5 % " "
Autres	6 % " "

L'on voit combien le mieux-être est net en termes relatifs.

Pour le bétail, notons que 28 % des ménages possèdent seulement de la volaille, 6 % seulement du petit bétail et 7 % possèdent les deux.

Hébergés et commensaux

Sous cette rubrique, nous regroupons les différents item du questionnaire qui mesurait si les ménages hébergeaient ou recevaient à leur table, des personnes extérieures n'appartenant pas au ménage.

Selon le milieu, nous obtenons :

	Urbain	Centres sec.	Rural
Hébergés en % des ménages	23	26	12
Nombre moyen d'hébergés	0.77	0.56	0.24

Le milieu urbain est le plus "accueillant" car il reçoit plus de visites et surtout, avec la scolarisation, les ménages proches des écoles reçoivent plus d'hébergés qui sont en général des jeunes scolarisés.

Selon l'ethnie, nous obtenons :

Ethnie	% de ménages avec hébergés	Nbre moyen d'hébergés
Kongo	16 %	0.6
Teke	17 %	0.4
Mbochi	36 %	1.0
Autres	15 %	0.4

Les Kongo reçoivent beaucoup plus de commensaux (0.6 par ménage) quand ils en reçoivent.

Il y a une médaille à ce "revers" de la commensalité : c'est l'apport extérieur d'argent.

11 % des ménages reçoivent (déclarent recevoir) de l'argent extérieur, pour le tiers des cas, cet apport est régulier; les "pourvoyeurs" sont les frères ou les fils des chefs de ménage.

Selon l'ethnie, nous avons :

- 13 % des ménages Kongo reçoivent de l'argent extérieur
- 8 % des ménages Teke reçoivent de l'argent extérieur
- 14 % des ménages Mbochi reçoivent de l'argent extérieur
- 7 % des ménages Autres reçoivent de l'argent extérieur

Les personnes reçues à table (les commensaux) sont variables selon l'ethnie.

Ethnie	% de ménages avec commensaux
Kongo	17 %
Teke	19 %
Mbochi	41 %
Autres	16 %

En moyenne, 20 % des ménages reçoivent des commensaux, soit 2,7 personnes par ménage. En milieu urbain, il s'agit généralement d'élèves apparentés de très proche aux chefs des ménages. Ce sont très fréquemment des neveux utérins.

Ages

Les âges des individus des ménages peuvent être exposés de plusieurs manières différentes. Nous nous contenterons des âges moyens.

L'âge moyen des chefs des ménages est de 41,6 ans (6/10ème et non 6 mois). L'âge moyen des parents paternels du chef de ménage est plus faible que l'âge moyen des parents maternels, mais les parents paternels de sexe masculin sont plus vieux que les autres. Par contre, chez les parents maternels, ce sont les parents de sexe féminin qui sont en moyenne plus âgés. Ce fait demandera d'autres analyses.

Âges moyens des parents d'un chef de ménage :

<i>Parents paternels</i>	<i>:</i>	<i>38.9 ans</i>
<i>- masculins</i>	<i>:</i>	<i>45.8 ans</i>
<i>- féminins</i>	<i>:</i>	<i>31.8 ans</i>
<i>Parents maternels</i>	<i>:</i>	<i>46.4 ans</i>
<i>- masculins</i>	<i>:</i>	<i>39.2 ans</i>
<i>- féminins</i>	<i>:</i>	<i>51.3 ans</i>

On constate (nous ne présentons pas les données) que la taille du ménage n'influe en rien sur l'âge moyen des parents du chef de ménage.

On constate également que les soeurs sont plus âgées que les frères recueillis par les chefs de ménage : 54.6 ans contre 45.8 ans.

L'âge moyen du chef de ménage est de 47.3 ans. Selon la profession des chefs, voici leurs âges moyens :

<i>Profession du chef de ménage</i>	<i>Âge moyen du chef de ménage</i>
<i>Agriculteur</i>	<i>54.2 ans</i>
<i>Pêcheur</i>	<i>49.3 ans</i>
<i>Artisan</i>	<i>54.4 ans</i>
<i>Commerçant ou transporteur</i>	<i>43.7 ans</i>
<i>Salarié</i>	<i>50.6 ans</i>
<i>Ménagère</i>	<i>54.9 ans</i>

Les chefs de ménages féminins ont un âge moyen (54.9 ans) supérieur aux masculins (46.9 ans), ce qui est le reflet du veuvage et du divorce non suivi de remariage, phénomène plus fréquent chez les femmes.

Les membres des ménages déclarant une profession ont les âges moyens suivants selon cette profession :

Profession	Age moyen des membres des ménages (à l'exception des chefs)
Agriculteurs	43.2 ans
Pêcheurs	43.3 ans
Artisan	42.5 ans
Commerçant artisan	39.6 ans
Salarié public	39.1 ans
Salarié privé	36.7 ans
Ménagères	35.1 ans

La population totale des ménages est naturellement d'âge beaucoup plus jeune en moyenne puisque les analyses précédentes excluaient les enfants que nous incluons maintenant.

L'âge moyen des membres des ménages (adultes et enfants) est de 23.6 ans, (23.3 pour les hommes, 24.0 pour les femmes). Ceci donne une idée de la jeunesse de la population congolaise. Les villes sont plus jeunes que les campagnes comme le montre la répartition par région :

Région	Age moyen de la population totale (en années et dixièmes)
Brazzaville	24.7
Pointe-Noire	21.5
Congo Nord	27.6
Congo Centre	25.0
Congo Sud	32.1
Plateaux	22.6

La précision de l'âge n'est pas un des points forts de l'enquête qui n'est pas, à proprement parler, une enquête démographique. Dans 66 % des cas, l'information obtenue donne une année de naissance et dans 34 % un âge. Quand on obtient une année de naissance, dans 22 % des cas, on obtient également un mois de naissance.

La situation matrimoniale

La population totale des ménages est célibataire à 65 %; à 30 %, elle est composée de mariés; les 5 % restant sont des veufs ou des divorcés. Mais l'enquête n'a guère approfondi cette question qui n'a pu être également abordée dans l'enquête individuelle des sujets interviewés.

Rapports de masculinité

Un rapport de masculinité est le nombre d'homme pour cent femmes. Pour la population des ménages, il s'établit à 96.0.

Le rapport de masculinité des enfants directs du chef de ménage est de 108, ce qui implique que les chefs de ménage, en général des hommes, ont préférentiellement tendance à garder auprès d'eux leurs fils et non leurs filles.

Polygamie

L'enquête montre que la polygamie n'est pas très répandue : on ne trouve que 1,2 femmes par chef de ménage.

Parents du chef de ménage

Les **germains frères et sœurs** des chefs de ménage sont, en effectifs, bien équilibrés, aucune préférence n'est décelable dans les statistiques obtenues par l'enquête. Un ménage sur six héberge un frère ou une sœur, au moins, des chefs de ménage.

Si l'on passe aux parents (père et mère), l'on voit que peu de ménages abritent le père (statistiquement le chiffre est nul), par contre, 6 % abritent la mère du chef de ménage. Statistiquement le père de l'épouse du chef de ménage n'apparaît jamais (un cas !), par contre, un ménage sur 60 abrite une mère d'épouse.

Les chefs de ménages, dans 6 % des cas, recueillent un neveu au moins mais ces neveux sont toujours de sexe masculin.

Un chef de ménage sur 5 recueille au moins un petit-fils ou une petite fille.

* *
*

Après cet exposé général où nous avons abordé l'ensemble des données pour en présenter l'essentiel, nous allons maintenant

aborder l'analyse des sujets interviewés dans les différentes dimensions saisies par l'enquête.

* *
*

Activité agricole

47 % des sujets ont une activité agricole et chacun possède, en moyenne, 2,5 champs mais :

29 % n'ont qu'un seul champ
9 % ont 2 champs
62 % ont 3 champs et plus

Les champs ont été acquis :

pour 18 % par héritage
pour 16 % par achat
pour 2 % par location

Dans les 64 % de cas restants, le champ a été ouvert dans la brousse par le sujet.

Dans le quart des cas d'héritage, le champ provient du père; par ailleurs, les champs des sujets sont toujours situés sur des terres appartenant à un parent (et pour le quart d'entre eux, ce parent est le père).

Le champ personnel de l'épouse donne lieu à une divergence d'appréciation intéressante entre époux :

Si 72 % des hommes mariés déclarent que leur femme possède un champ personnel, 86 % des femmes mariées déclarent en posséder un.

Cette différence de près de 15 points s'explique par le fait que beaucoup d'hommes "s'attribuent" le champ de l'épouse, même s'ils n'y travaillent pas.

L'origine du champ personnel de l'épouse est :

Champ donné par le mari	:	27
Champ donné par un parent (de la femme)	:	7
Champ ouvert par la femme dans la brousse	:	47
Champ loué par la femme	:	4
Champ acheté par la femme	:	<u>15</u>
Ensemble	:	100

L'aide agricole existe pour 68 % des sujets pratiquant l'agriculture.

Voici le décompte des cas selon la parenté du sujet :

<i>Père</i>	:	0 cas
<i>Mère</i>	:	10 cas
<i>Frère</i>	:	10 cas
<i>Soeur</i>	:	2 cas
<i>Fils</i>	:	35 cas
<i>Fille</i>	:	12 cas
<i>Mari</i>	:	55 cas
<i>Epouse</i>	:	135 cas

La solidarité familiale pour l'agriculture est faible : chacun pour soi travaille son champ. Elle est cependant plus forte dans le couple, mais l'entraide est dissymétrique : la femme aide plus le mari que celui-ci ne l'aide.

Pour les gros travaux, le fils aide sa mère pour 41 cas, le mari aide l'épouse pour 54 cas, mais l'épouse aide son conjoint pour 81 cas. La mère (9 cas) et le frère (8 cas) sont toujours là pour aider aux gros travaux.

Il faut noter que le grand nombre d'épouses qui aide leur mari n'est pas un simple effet de la structure de l'échantillon, il correspond bien à la réalité congolaise : en effet, 9 hommes mariés sur 10 sont aidés par leurs épouses quand seulement 2 femmes mariées sur 3 sont aidées par leur conjoint.

Les agriculteurs peuvent aussi recevoir une aide non parentale : 1 cas sur 10, c'est d'une association et plus d'un cas sur 10, c'est des salariés que rémunère l'agriculteur (agricultrice).

Artisanat

En plus de leurs activités, les sujets exercent une activité artisanale; parfois, ils n'exercent que cette activité artisanale. C'est donc en termes de "compétences" que l'enquête a saisi le phénomène :

Chasse	:	5 %
Pêche	:	16 %
Vannerie	:	20 %
Menuiserie	:	9 %
Guérisseur	:	8 %
Métiers modernes	:	23 % (mécanique, électricité)
Bâtiments	:	15 %
Divers traditionnel	:	4 % (forgeron, sculpteur...)

(Le total est supérieur à 100 car certains sujets ont plusieurs compétences en artisanat : 15 % des sujets sont dans ce cas : le quart d'entre eux déclare la chasse).

L'apprentissage du métier provient pour 44 cas du père : pour 19 de la mère (sujets féminins exclusivement). Dans 83 cas, l'apprentissage a été réalisé auprès d'un étranger.

Il est intéressant de considérer la faible importance des oncles qui, maternels et paternels ensemble, n'atteignent qu'une dizaine de cas, ce qui confirme l'impression de leur peu de poids dans l'éducation. Si le frère est un peu cité, la soeur ne l'est jamais.

La spécialité exercée ne réclame des outils & atelier que pour 70 % des sujets qui les ont achetés huit fois sur 10, les deux autres fois, ils sont reçus en cadeau ou en héritage, mais alors c'est principalement du père (1 fois sur 4) et d'un étranger (1 fois sur 4).

Les sujets travaillent en général seuls : 60 %. Pour ceux qui travaillent en équipe, la taille d'un groupe d'artisans est de 2,5 personnes, la taille d'un groupe commerçant de 2,6 personnes. La parenté fonde ces équipes dans 60 % des cas.

Quand un sujet artisan ou commerçant envisage de laisser son savoir, ses outils et son atelier, c'est à son propre enfant qu'il pense dans 9 cas sur 10.

Héritage

Les préférences en matière d'héritage ont été abordées par l'enquête, non seulement pour l'artisanat et le commerce, mais aussi pour l'agriculture en s'interrogeant sur l'origine des champs possédés par le sujet; voici la présentation des résultats selon le groupe ethnique :

Ethnie	Origine des champs			
	Héritage	Achat Location	Ouvert par le sujet *	Champ sur terre d'un parent **
Kongo	5 %	7 %	23 %	4 %
Teke	7 %	6 %	42 %	8 %
Mbochi	18 %	15 %	13 %	17 %

* Cette rubrique signifie que le sujet a défriché son champ sans avoir eu à demander d'autorisation.

** Les champs du sujet sont situés sur des terres d'un parent.

Ce tableau demanderait, pour être commenté, d'autres informations d'ordre sociologique.

L'héritage a été abordé d'une autre manière par l'enquête : on demande à un homme à qui doit revenir l'héritage des biens d'un homme (l'identification a été générale pour le sujet).

C'est le fils qui a été cité comme héritier des 84 % des cas et 16 % le neveu. Rappelons que c'est pour l'ensemble du Congo et les ethnies non Kongo sont totalement ou partiellement patrilinéaires.

Pour les femmes, une telle question sur l'héritage était inadéquate. Nous avons donc approché le phénomène en demandant si une femme doit compter sur son mari ou sur son frère.

Dans 83 % des cas, la femme cite son époux et 17 % son frère. Quoique nous ayons observé un biais d'enquête - une femme a plutôt tendance à répondre "mon mari" de par le simple fait que celui-ci assiste souvent à l'interview - la tendance reste nette : chez tous les sujets, la famille nucléaire reste privilégiée.

Les causes de ce choix sont des "clichés" et, en tant que tels, restent ambiguës. Le quart des causes reste inconnu.

Réponse à la question

a - Raison du choix fils/neveux
mari/frère

(25 % d'indéterminés)

Proximité géographique	4 %
Confiance	8 %
Raison économique	2 %
Autres	2 %

b - Raison du choix fils/neveu

Même sang	17 %
Héritier naturel	17 %
Absence d'un fils/neveu	2 %
Amour filial	3 %
Partage de compromis	4 %

c - Raison du choix mari/frère

Assure l'entretien de son épouse 16 %

Notons qu'il n'apparaît que rarement la réponse "problème de sorcellerie", laquelle se masque, pour le choix entre le fils et le neveu, sous la raison de partage de compromis des biens entre eux. Cette réponse "problème de sorcellerie" apparaît par contre très fortement dans les réponses libres.

Lors de leur enfance, 30 % des sujets n'ont pas été élevés par leurs deux parents à la fois. Le parent d'accueil est, par ordre d'importance :

le père <u>ou</u> la mère	25 %
le frère de la mère	16 %
le frère	9 %
la soeur de la mère	5 %
la soeur	5 %
des étrangers	11 %

Le poids des étrangers reste fort. Cette statistique, au contraire des précédentes, marque l'importance de l'oncle utérin avec 16 % des réponses.

Les causes de cette séparation du sujet avec ses deux parents est le décès de l'un ou l'autre de ses parents dans pratiquement la moitié des cas.

L'enquête demandait à qui le sujet réclamerait de l'aide en cas de besoin :

En gros, 18 % des sujets ne comptent sur personne, 6 % comptent sur des amis, 16 % comptent sur des parents (consanguins ou alliés : les maris et les épouses).

Les personnes citées sont en très grande majorité des hommes, quel que soit le sexe du sujet : le frère (15 %), le fils (6 %), le père (6 %).

Le mari pour 24 % et l'épouse pour 10 % renforcent l'impression de l'importance des liens conjugaux malgré certaines idées reçues.

60 % des sujets ne déclarent qu'une seule personne pouvant les aider et 9 sur 10 des 40 % restants ne déclarent que 2 personnes.

Langues écrites, parlées, comprises

Afin d'étudier l'insertion des sujets dans la réalité sociale de la nation congolaise, l'enquête a demandé aux personnes interrogées quelles étaient les langues qu'elles possédaient : écrites, parlées, comprises seulement.

Degré de connaissance	Langues citées (rang)			
	1ère	2ème	3ème	4ème
Comprise	-	2	6	8
Parlée	88	84	71	68
Ecrite	12	14	23	24
Ens.	100	100	100	100

Il y a surestimation de l'alphabétisation : quand on additionne la connaissance des langues, une quantité négligeable se trouve illettrée, ce qui **ne correspond pas** à l'expérience du terrain.

La première langue citée par le sujet correspond en général à "sa" langue, celle qu'il utilise le plus couramment. Cette langue, vernaculaire, n'est que rarement écrite; quand elle est véhiculaire, cas des sujets urbains, le sujet estime pouvoir l'écrire, ce qui est en général vrai.

La croissance du pourcentage de la capacité à écrire est due au fait qu'au-delà de la première langue, ce sont des langues véhiculaires, dont le français, qui sont citées. Notons que le français est généralement cité en dernier par les sujets.

Il n'y a un effet paradoxal dû à la technique d'enquête : plus un sujet sait de langues, moins il se dit capable de la parler (puisque plus il "sait" de langues, plus il sait ce que cela signifie que "savoir parler", et différencie ce "savoir parler" du seulement "comprendre", et donc l'on voit apparaître alors le français comme "seulement compris".

Le nombre de langues citées est donc une information d'un intérêt certain :

- . 86 % des sujets savent 2 langues
- . 52 % en savent 3
- . 18 % en savent 4

La connaissance des langues permet de dresser le tableau suivant. Nous avons reversé le français quand il a été cité en premier au prorata des autres rubriques car, sauf pour de rares sujets, le français n'est pas une première langue véritable et ce biais d'enquête doit être éliminé : effet de terrain, car deux interviewers étaient français.

Langues citées selon le rang	Langues connues				
	Langues vernaculaires	Kikongo	Lingala	Français	Ens.
1ère	82	8	10	-	100
2ème	38	33	17	12	100
3ème	58	14	14	14	100
4ème	87	4	3	6	100

Ceci étant, notre correction sur la première langue atténuée la connaissance du français qui est comprise par la moitié des sujets.

Cette proportion, d'exactement 51 %, donne une idée du poids de la langue française au Congo mais une idée seulement car il faut, pour donner une conclusion véritable, redresser l'échantillon.

Religion

La religion a été saisie à l'enquête, tant pour le ménage que pour le sujet. Pour le ménage, il était demandé s'il n'y avait qu'une seule religion représentée en son sein :

32 % des ménages ne déclarent aucune religion

60 % des ménages déclarent une seule religion

8 % des ménages en déclarent deux au moins

Pour 46 %, la religion déclarée est le catholicisme, pour 35 % c'est le protestantisme en général (avec les salutistes et kibanguistes) et dans 13 % des ménages, les religions proprement congolaises (églises dites prophétiques) sont pratiquées; l'église dite bougiste (les Zéphyrins) est la plus représentée puisqu'elle est pratiquée par la moitié des ménages déclarant une religion prophétique.

Selon le milieu, on obtient :

Religion	Milieu		
	Urbain	Centres sec.	Rural
Néant	15	57	66
Catholiques	42	22	67
Protestants	20	13	22
Prophétiques	23	8	19
Ens. des ménages	100	100	100

Le poids des "sans religion" dans les centres secondaires est probablement l'effet d'un biais d'échantillonnage. Il faudrait recalculer l'enquête sur des données nationales pour conclure véritablement. Cette question a été largement débattue par le Rapport de fin de programme, nous n'y reviendrons pas.

La religion déclarée par les sujets donne une répartition différente de celle fournie par les ménages.

Tout d'abord, l'athéisme touche 43 % des sujets contre 32 % des ménages.

Le catholicisme présente 44 % des sujets ayant une religion (46 % des ménages). Le protestantisme 30 % (contre 35 %) et les religions prophétiques 26 % (contre 19 % chez les ménages). L'analyse fine de ces divergences demandera une exploitation adéquate des données de l'enquête; cependant, cette première exploitation sommaire des données que nous livrons permet d'approcher le phénomène.

Nous opérons une coupure dans le groupe "protestant" : d'une part, nous mettons protestants stricto sensu et salutistes ensemble (les salutistes sont l'Armée du Salut), d'autre part, nous mettons les adeptes de Simon Kimbangu avec les prophétiques pour analyser la double question posée aux sujets : religion actuelle, religion antérieure.

14 % des sujets qui se déclarent athée ont eu une religion et 17 % des sujets pratiquant actuellement une religion ont changé de religion dans leur vie.

Le catholicisme est la religion la plus citée comme ayant été abandonnée (4 cas sur 6), 1 cas sur 6 concerne le protestantisme, 1 cas sur 6 les religions prophétiques telles que nous les avons redéfinies. Les données sont d'analyse difficile compte tenu de leur caractère sommaire et de la difficulté qu'une statistique énumérative peut avoir à aborder ce sujet; cependant, on a le sentiment

de deux pôles religieux, les religions installées : catholicisme, protestantisme, salutiste et aussi le kimbanguisme et les religions congolaises prophétiques auxquelles se rattache encore le kimbanguisme. De l'un à l'autre des échanges se font, mais dans 5 cas sur 6, c'est les Eglises prophétiques (sans le kimbanguisme) qui bénéficient des transferts religieux.

Pourtant, on peut appréhender la notion de stabilité de chaque religion et l'image que l'on retire est différente de ce que nous avançons dans le paragraphe précédent (ce qui donne une idée de la complexité des notions que nous développons ici) :

- 95 % des catholiques
- 92 % des protestants
- 60 % des prophétiques (dont kimbanguistes).

sont des sujets fidèles à leur religion. Mais si l'on prend les seules religions prophétiques congolaises, ce pourcentage de "stabilité" tombe à 46 %.

C'est-à-dire que, au contrario, si 5 % des catholiques et 8 % des protestants sont des "convertis", 54 % des prophétiques congolais sont de nouveaux adeptes.

Notons que c'est surtout les Kongo qui pratiquent les religions congolaises et que l'athéisme (c'est-à-dire la non adhésion à une religion monothéiste) touche surtout les Teke.

Par milieu, les sujets se répartissent ainsi selon la religion :

Religion	Milieu		
	Urbain	Centres sec.	Rural
Catholiques	47	49	37
Protestants	25	22	27
Prophétiques (dont Kimb.)	<u>28</u>	<u>29</u>	<u>36</u>
	100	100	100

Dernière dépense

Un regroupement des 33 causes chiffrées fournit le tableau suivant pour la dernière dépense :

- 7 % maladie
 - 9 % mobilier
 - 4 % construction de la maison
 - 38 % entretien du ménage (dont 23 points pour l'habitat,
10 pour la nourriture et 5 pour l'écolage)
 - 9 % pour les événements familiaux (naissance, décès, tombeau)
 - 8 % pour de l'outillage ou de la marchandise
 - 11 % inclassables
- et 10 % des sujets ne déclarent aucune dépense.

Cette dernière dépense a eu lieu dans les 3 mois : 82 %, et 14 % dans l'année précédente; ce sont donc les dépenses proches qui sont mémorisées, ce que reflète bien le mouvement saisonnier déclaré : 30 % des dépenses au mois de décembre, pour les fêtes!

Le coût présente, en résumé, l'échelle suivante en cumulé :

moins de 1 000 F CFA*	: 28 %
moins de 5 000 F	: 39 %

* 100 F CFA = 2 FF

moins de 10 000 F : 52 %
plus de 10 000 F : 48 %

Les sommes restent donc élevées.

L'échelle des valeurs présente un certain intérêt :

- jusqu'à 1 000 F, on compte sur une base de 25 F et les chiffres sont détaillés;
- au-dessus, on compte par centaines jusqu'à 4 000 F;
- au-dessus de 4 000 F, on compte par 500;
- au-dessus, par 1 000 F

Cela n'empêche pas que quelques grosses dépenses soient données au franc près : par exemple 17 945 F ou 918 115 F, avec factures à l'appui.

Echanges

Les échanges entre sujets ont été abordés par l'enquête en interrogeant les sujets sur leurs envois et sur ce qu'ils avaient reçu.

46 % des sujets déclarent avoir envoyé quelque chose et 38 % déclarent avoir reçu. Cette seule différence nous indique une survalorisation de soi par le sujet ou bien un oubli différentiel. Un biais d'échantillon est, en l'affaire, douteux. Si l'on prend par exemple les lettres, 21 sujets déclarent en avoir envoyé, 11 en avoir reçu.

55 % des sujets ont envoyé de l'argent et plus de la moitié d'entre eux seulement de l'argent. Les vêtements n'apparaissent que dans 11 % des envois; 57 % des envois comportent de la nourriture et les 8/10e d'entre eux que de la nourriture.

En effet, rappelons que le "colis" peut contenir plusieurs choses et est équivalent au sujet qui a envoyé quelque chose. En conséquence, les pourcentages produits ne sont pas cumulatifs.

L'argent seul (32 %) et la nourriture seule (47 %) forment 79 % des envois. A vrai dire, la faible importance des colis en vêtements et tissus nous a étonné; nous attendions de ce poste une présence plus forte.

La date des envois et des colis reçus se situe dans les douze mois précédant l'enquête.

Voici le détail des envois réalisés par les sujets :

Ethnie du sujet		Milieu du sujet		
Kongo	Teke	Urbain	Centres sec.	Rural
28	36	31	30	22
51	45	18	25	57
21	19	51	45	21
100	100	100	100	100

On ne peut analyser le cas des Mbochi dont il semble cependant que ce soit eux qui fassent les envois les plus composites et diversifiés.

Par milieu, on constate que les villes secondaires sont des villes consommatrices et non des campagnes productrices.

89 % des colis reçus sont homogènes (55 % de la nourriture, 23 % de l'argent, 11 % des vêtements), et 11 % hétérogènes (et alors l'argent y apparaît à 30 %, la nourriture à 62 % et les vêtements à 14 %).

Les prix attribués aux envois et aux colis reçus sont les suivants : (% cumulés).

<i>Prix</i>	<i>Envoi</i>	<i>Reçu</i>
<i>Moins de 500 F</i>	13	17
<i>Moins de 1 000 F</i>	24	32
<i>Moins de 2 000 F</i>	46	39
<i>Moins de 5 000 F</i>	67	70
<i>Moins de 10 000 F</i>	84	91
	100	100

Il semble, ici aussi, que les sujets ont un peu privilégié leur point de vue de donateur.

Les destinataires des colis sont très variables ainsi que ceux qui envoient des colis aux sujets. Cependant, on a quelques effectifs qui ressortent (en nombre de cas) :

<i>Parent</i>	<i>Envoi</i>	<i>Reçu</i>
<i>Père</i>	24	17
<i>Mère</i>	70	72
<i>Frère</i>	51	47
<i>Soeur</i>	41	34
<i>Fils</i>	92	58
<i>Fille</i>	20	20
<i>Oncle maternel</i>	6	8
<i>Oncle paternel</i>	2	4
<i>Amis</i>	0	25

Si les pères et mères envoient surtout de la nourriture, les frères et fils envoient surtout de l'argent. Si les mères sont plus fréquemment citées que les pères, c'est surtout parce qu'un sujet a plus souvent sa mère survivante que son père, lequel est souvent décédé.

Les amis, curieusement, n'apparaissent pas dans la colonne "envois".

Associations & tontines

La vie associative ne pouvait pas rester à l'écart des préoccupations de l'enquête d'une part, parce que ce phénomène est très lié à la vie quotidienne congolaise, d'autre part parce qu'un membre de l'équipe avait fait un important travail sur cette question*.

Pour cette exploitation, nous avons séparé le sous-échantillon des hommes de celui des femmes.

Il y a eu deux sortes d'associations : les associations et les tontines.

Les premières sont diverses, de type moderne : parti, syndicat, de paroisse...; de type traditionnel : associations folkloriques, funéraire...

Les tontines sont des associations "financières" : une cagnote est constituée par des mises individuelles. Chaque mois, un tirage au sort ou par rotation décide qui est celui qui emporte la cagnote.

L'on voit dans le tableau que les femmes participent moins aux associations que les hommes : 63 % contre 47.

* Gaspard BOUNGOU, 1984
Dynamique de l'association "NGWALA" chez les Beembe de la République Populaire du Congo - Etude en milieu rural et urbain.
ORSTOM, Brazzaville, janvier 1984 : 265

<i>Associations</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>
<i>Parti</i>	3.4	1.7
<i>Syndicat</i>	3.2	.6
<i>Coopérative</i>	2.9	1.4
<i>De paroisse</i>	6.7	12.7
<i>Folklorique</i>	8.2	5.8
<i>Funéraire</i>	11.2	4.7
<i>D'entraide</i>	13.9	6.6
<i>Thérapeutique</i>	3.2	3.9
<i>Sans association</i>	47.4	62.7
<i>Ens.</i>	100	100

Par ailleurs, les femmes appartiennent plus aux associations chrétiennes de paroisse.

Un sujet peut appartenir à aucune association (49 %), à une (46 %) ou plusieurs (5 %). La nature de la première association est moderne : parti, syndicat, coopérative, quand le sujet en déclare plusieurs, mais il n'en reste pas moins que c'est les "autres", traditionnelles d'entraide - spécifique ou multiple - qui sont les plus vives, ainsi que le montre ce tableau :

<i>Associations politiques et économiques</i> (à égalité : parti, syndicat, coopérative)	16
<i>Associations chrétiennes</i>	20
" <i>folkloriques</i>	15
" <i>funéraires</i>	15
" <i>d'entraide</i>	22
" <i>thérapeutiques</i>	8
<i>Ens.</i>	100

Le montant de la cotisation aux associations reste modéré et dépasse rarement 1 000 F CFA :

Jusqu'à 100 F CFA	21
101 - 200 F	16
201 - 500 F	38
501 - 1 000 F	16
1 000 F et plus	9
	<hr/>
	100

Dans 54 % des cas, la cotisation est fixe et mensuelle à 86 %.

Les tontines sont le fait de 23.2 % des hommes et 24.4 % des femmes.

Certaines associations sont des tontines déguisées : c'est ainsi que les sujets qui sont membres d'une association d'entraide n'appartiennent pas à une tontine dans les 2/3 des cas. Il en est de même pour les associations funéraires (n'oublions pas que les décès et les tombeaux sont des postes budgétaires importants au Congo).

A noter l'apparent refus des membres du Parti à déclarer une tontine doit faire appel à d'autres motivations que nous ne savons pas par cette enquête. Les membres des syndicats et des associations chrétiennes ont, par contre, une forte tendance à participer aux tontines.

Le montant des cotisations est parfaitement connu des intéressés. La périodicité est fixe, en règle quasi-générale mensuelle (sauf pour les tontines d'entraide où l'on agit coup par coup : 16 % des cas); signalons que les tontines de retraités ont une périodicité trimestrielle.

Montant de la cotisation

<i>Moins de</i>	<i>1 000 F CFA</i>	<i>:</i>	<i>6</i>
<i>1 000 à</i>	<i>1 999</i>	<i>:</i>	<i>13</i>
<i>2 000 à</i>	<i>2 999</i>	<i>:</i>	<i>16</i>
<i>3 000 à</i>	<i>9 999</i>	<i>:</i>	<i>12</i>
<i>10 000 à</i>	<i>14 999</i>	<i>:</i>	<i>19</i>
<i>15 000 à</i>	<i>19 999</i>	<i>:</i>	<i>6</i>
<i>20 000 à</i>	<i>29 999</i>	<i>:</i>	<i>18</i>
<i>30 000 et plus</i>		<i>:</i>	<i>10</i>
			<hr/>
			<i>100</i>

L'organisation est toujours très forte : 83 % des tontines disposent d'un bureau complet, les 17 % restantes sont de petites tontines (de 3 à 5 personnes) n'ont qu'un président.

Si 33 % des sujets participent à une tontine, 19 % d'entre eux ont une seconde tontine liée à la première.

L'effectif moyen d'une tontine est difficile à calculer car notre information ne nous paraît pas fiable dès que l'on dépasse le seuil de l'interconnaissance : au-delà de vingt personnes, les réponses paraissent fantaisistes. Cependant, ce nombre moyen de participants aux tontines paraît inférieur à 10, autour de 9. Disons cependant que 64 % des tontines ont moins de 10 adhérents (10 et moins).

Deuil et tombeau

L'enquête s'est interrogée sur la participation des sujets aux deuils et tombeaux (retraits de deuil et construction de tombeau). Disons de suite que c'est en saison sèche (août, septembre) que ces cérémonies ont lieu.

40 % des sujets ont été concernés par un retrait de deuil :

7 % quoiqu'invités n'y sont pas allés, 3 % ont cotisé sans y assister, 19 % ont assisté sans y cotiser, et 71 % ont cotisé et assisté à un retrait de deuil. Pour 32 % des sujets concernés, le retrait de deuil est celui d'un parent, en général un père ou une mère, ou un oncle, un frère ou soeur, un enfant.

L'examen des données ne laisse pas d'étonner de retrouver au Congo comme dans les sociétés très patrilineaires, une nette valorisation du sexe masculin. Nous savons que les hommes ont une survie plus faible que les femmes, mais ceci ne justifie pas que, si l'on prend les enfants du sujet, 23 fils soient cités contre 2 filles! Y a-t-il un oubli sélectif, ou bien un moindre investissement pécuniaire pour une fille? Cette question reste sans réponse dans le cadre des données de l'enquête.

Le coût du dernier retrait de deuil est variable. Plus la somme est élevée, plus le chiffre donné est **rond**, c'est-à-dire que les sauts des dépenses va de 1 000 en 1 000 puis de 5 000 en 5 000 etc.

Voici le tableau des coûts :

Moins de 1 000 F CFA	:	21
1 000 - 1 999	:	20
2 000 - 2 999	:	12
3 000 - 4 999	:	7
5 000 - 9 999	:	10
10 000 - 14 999	:	9
15 000 - 19 999	:	7
20 000 et plus	:	14
		<hr/>
		100

Selon l'ethnie

56 % des Kongo
28 % des Teke
7 % des Mbochis

n'ont pas participé à un retrait de deuil; et respectivement, 22, 33 et 48 % ont cotisé. Ces deux séries sont cohérentes car la dispersion géographique des Kongo hors de leurs zones d'origine explique qu'ils assistent moins à un retrait de deuil que les autres... et qu'ils y cotisent moins.

Selon le milieu, on a :

	Pas de deuil	Assiste seulement	Cotise	Ens
Urbain	41	8	51	100
Centres secondaires	24	6	70	100
Rural	36	10	54	100

Pour le milieu urbain, on peut faire la même observation que sur les Kongo, à quoi il faut ajouter la spécificité du milieu urbain destructeur etc. etc., mais finalement pas tant que cela parce que le milieu rural le talonne!

Il reste le milieu semi-urbain qui lui, une fois de plus dans cette enquête, montre qu'il n'est pas une transition entre l'urbain et le rural.

La construction d'un tombeau implique moins de sujets que le retrait de deuil. Manifestement, tous les décédés n'ont pas un tombeau même si, enterrés, on respecte pour eux un long deuil, dont la fin est sanctionnée. Par ailleurs, il y a un biais d'enquête : il

faudrait analyser les seuls sujets directement impliqués (mais où placer la césure ?).

19 % des sujets font mention d'une construction de tombeau. Le père (16 cas), le frère (14), le fils (8 cas) sont plus cités que la mère (9 cas), la soeur (4 cas) ou la fille (1 cas). Par contre, les étrangers représentent un fort effectif : 46 cas.

La répartition des coûts est la suivante :

Moins de 1 000 F CFA	:	14
1 000 F juste	:	14
1 001 à 4 999	:	20
5 000 à 9 999	:	10
10 000 F juste	:	10
Plus de 10 000 F	:	<u>32</u>
		100

On voit ici que la difficulté dans les enquêtes à décider à l'avance d'une échelle des prix et des coûts. A chaque phénomène que l'enquête a saisi correspond une échelle spécifique. Cette question mériterait une analyse particulière.

* *

Le projet "Normes démographiques et nouvelles dimensions familiales au Congo", menée par la Direction Générale de la Recherche Scientifique du Congo et l'Office de la Recherche Scientifique Outre-Mer (Centre ORSTOM de Brazzaville et Département "Milieu et Société", Paris), a permis de mettre au point une enquête qui fournit quelques grands traits de la famille congolaise. Certes, une enquête statistique ne permet pas de donner de la famille congolaise une image cohérente, mais un portrait éclaté, contradictoire, que des analyses ultérieures de l'enquête éclaireront mieux.